

## Typologie des exploitations ayant de la canne

# Entre 2010 et 2020, les exploitations cannières spécialisent leur activité

Avec leurs 21 393 ha de canne, les planteurs occupent une place centrale dans l'agriculture réunionnaise : ils représentent plus de la moitié de la surface cultivée de l'île en 2020. Afin d'analyser cette filière, il importe d'apprécier les critères de décision qui sont disponibles aux agriculteurs, par rapport au système de production, aux surfaces cultivées et aux élevages éventuellement pratiqués. Dans ce contexte, la mise en place d'une typologie des exploitations ayant de la canne est un préalable nécessaire. Elle vise à avoir des individus dans un même groupe qui se ressemblent le plus possible, et des individus dans des groupes différents qui se démarquent le plus possible. De la pertinence de cette typologie dépendra la pertinence des enseignements à en tirer. La première étape de la démarche d'établissement d'une typologie consiste à réaliser une classification des exploitations cannières en fonction de leur système de production. Par la suite, il faudra la préciser en lui adjoignant d'autres variables pertinentes. La présentation de cette première typologie est aussi l'occasion de présenter son évolution entre les recensements agricoles 2010 et 2020.

La très grande diversité des exploitations agricoles rend indispensable leur classification. Une première **typologie** (voir *Définitions*) des exploitations ayant de la canne ne permet pas de prendre en compte toutes les spécificités de la filière. Elle consiste à décrire les principales caractéristiques des systèmes d'exploitation. Il s'agit d'une première arborescence (voir *Figure 1*) qui trie les exploitations, de celles cultivant uniquement la canne à celles qui exploitent aussi d'autres cultures végétales ou ateliers animaux. Le dernier type enfin, celui des exploitations « canne mixtes », associe la canne à d'autres cultures et à des activités d'élevage.

La mise en place de cette typologie est l'occasion d'analyser l'évolution des exploitations cannières, en comparant les résultats du recensement agricole 2010 et ceux du recensement agricole 2020. En une décennie, la Surface Agricole Utilisée (voir *Définitions*) a diminué

de 4 000 ha. La SAU représente 38 774 ha en 2020 soit 15 % de la surface de l'île contre 17% dix ans plus tôt.

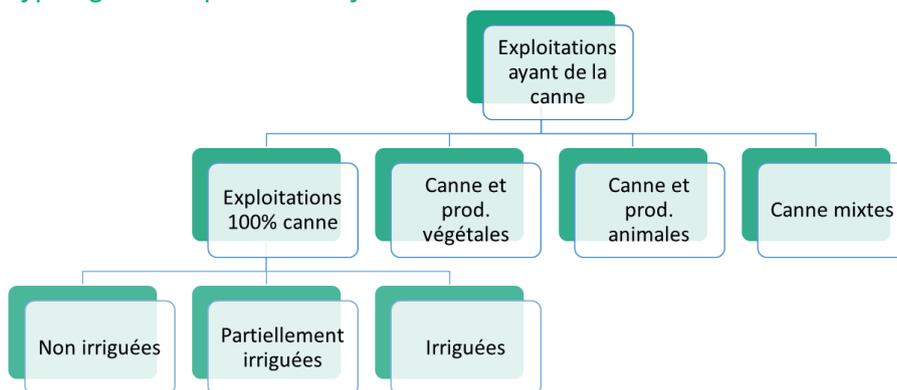
Même si la canne occupe toujours une place centrale dans l'agriculture réunionnaise, avec 55 % de la SAU globale en 2020, c'est la culture la plus impactée par la diminution des surfaces cultivées. Elle a diminué de près de 3 000 ha sur la période étudiée et de 750 exploitations. Lors

du dernier recensement agricole, il y a 2 718 planteurs de canne à La Réunion. Ils cultivent 21 393 ha de canne au total.

### Les exploitations « 100% canne » restent stables

Les exploitations du type « 100 % canne » sont spécialisées dans la production cannière, sans autre culture végétale ou atelier d'élevage. En dix ans, leur nombre a

**Figure 1**  
Typologie des exploitations ayant de la canne



diminué de 66 exploitations seulement et leur surface globale en canne progresse de 300 ha, soit + 3 %.

Ces exploitations spécialisées occupent une place centrale dans la filière. Elles représentent en effet la moitié des planteurs de l'île et la moitié des surfaces implantées en canne.

Sur la période 2010-2020, les plus petites de ces structures (voir Figure 2), inférieures à 10 ha, restent les plus nombreuses : 80 % du total. Mais leur nombre a tendance à diminuer (- 80 exploitations). Avec la hausse de la surface cannière, la taille moyenne des exploitations « 100 % canne » augmente de 7,7 ha en 2010 à 8,3 ha en 2020.

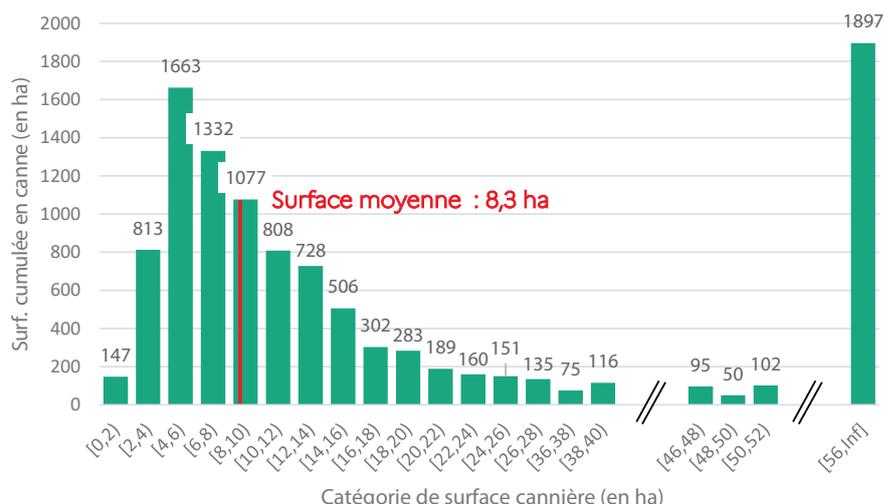
### Des surfaces surtout non irriguées

Lors du recensement agricole 2020, on compte 1 300 planteurs « 100 % canne » pour une surface cannière proche de 10 600 ha.

Pour deux tiers de ces exploitations, les surfaces ne sont pas du tout irriguées. Cela représente 8 100 ha de canne. En dix ans, une centaine des

**Figure 2**

**Type « 100% canne » : les exploitations représentent plus de la moitié de la sole cannière**  
Distribution des surfaces en canne en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

plus petites d'entre elles, inférieures à 6 ha, ont disparu. Ainsi, la surface moyenne des exploitations du type « Non irriguées » progresse de 8 ha en 2010 à 9 ha en 2020.

La tendance est inverse pour les planteurs spécialisés dont toutes les surfaces sont irriguées, c'est-à-dire 20 % d'entre eux. La taille des

structures équipées tend au contraire à diminuer sur la décennie passée, de 6 ha en 2010 à 5,2 ha en 2020.

Seule une centaine d'exploitations (8 %) irrigue partiellement leur canne. Leur surface moyenne progresse de 2 ha en dix ans, avec une évolution hétérogène selon la taille des structures.

### Les exploitations « canne et autres productions végétales » gagnent en surface

Les exploitations « canne et autres productions végétales » associent de la canne à diverses autres productions végétales, mais pas d'élevage.

Le recensement agricole 2020 compte 740 exploitations de ce type pour une SAU globale de 7 200 ha dont 6 000 ha de canne. Leur nombre a diminué d'une dizaine seulement en dix ans. En revanche, leur SAU a fortement augmenté : + 800 ha sur la période.

L'évolution concerne principalement la canne : la surface de cette culture augmente de 800 ha au total. Il y a eu une réduction des surfaces cannières dans les exploitations ayant de 4 à 6 ha de canne (- 140 ha). Entre 2010 et 2020, la perte des surfaces se fait au bénéfice des exploitations de taille plus importante, entre 6 et 20 ha de canne (voir Figure 3).

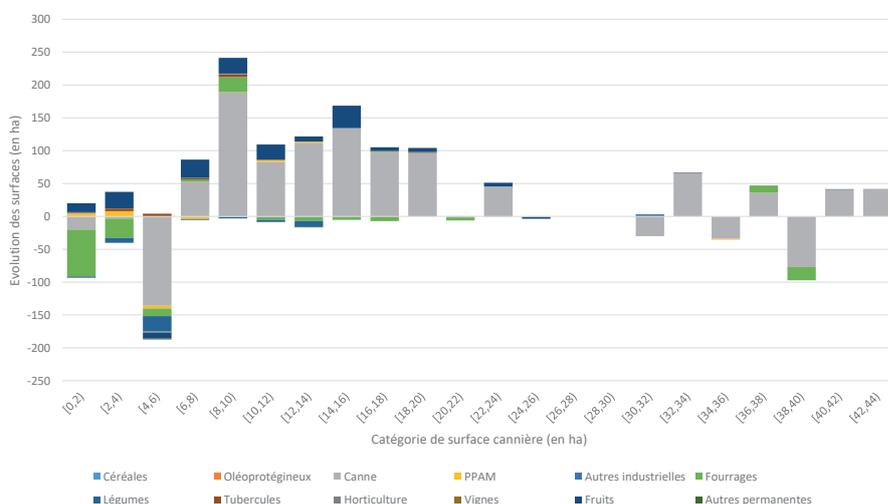
Dans les exploitations du type « canne et autres productions végétales », on constate une diminution de la

surface fourragère (- 130 ha) et dans une moindre mesure des surfaces consacrées à la culture des légumes (- 50 ha). Elle concerne surtout les plus petits planteurs. Cette dernière est compensée par une hausse des

cultures fruitières (+ 180 ha) chez les canniers ayant moins d'une vingtaine d'hectares. Ce groupe d'exploitations évolue progressivement vers un type « canne et fruits ».

**Figure 3**

**Type « canne et autres productions végétales » : progression de la canne de 800 ha**  
Evolution des surfaces cultivées entre les recensements agricoles 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

## Forte régression des exploitations les plus diversifiées

Les exploitations « canne et productions animales » associent la canne avec un ou plusieurs ateliers d'élevage.

Lors du recensement agricole 2020, environ 300 exploitations de ce type sont identifiées. Elles cultivent 2 000 ha de canne et élèvent au total, toutes espèces confondues, 5 000 UGBTA (voir Définitions). Ce type de structure a diminué de moitié en dix ans : il y en avait encore 600 en 2010.

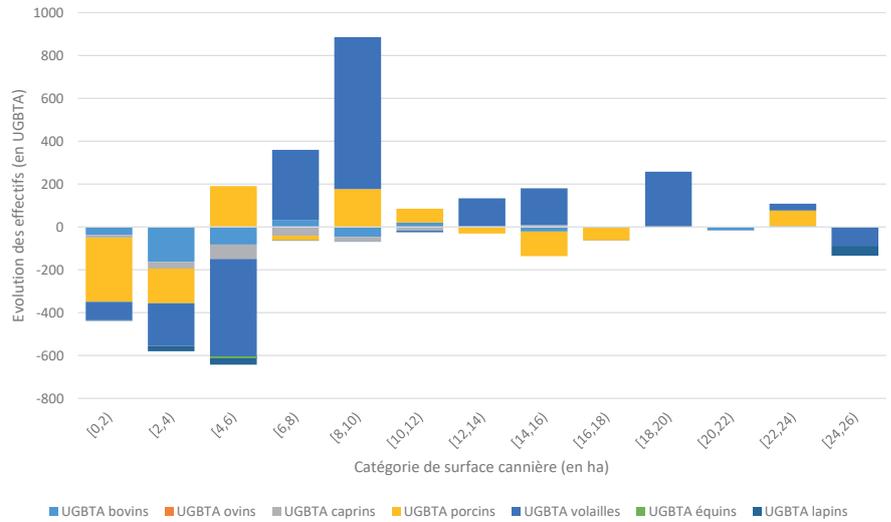
Ces exploitations enregistrent une réduction notable de la sole cannière, proche de - 1 900 ha. La baisse se concentre principalement chez les planteurs ayant moins d'une douzaine d'hectares de canne.

En 2020, les effectifs d'animaux se maintiennent au niveau total de 2010. Dans le détail leur répartition a évolué entre les deux recensements agricoles (voir Figure 4).

Les effectifs de volailles augmentent le plus fortement (+ 700 UGBTA) lors de cette période. Il y a eu glissement de cette production vers des structures cannières de plus grande taille, mais aussi un accroissement global des productions avicoles sur la dernière décennie à La Réunion.

**Figure 4**

**Type « canne et productions animales » : maintien de l'effectif à 5 000 UGBTA**  
Evolution des effectifs animaux entre les recensements agricoles 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Cela compense la baisse des cheptels bovins (- 300 UGBTA), caprins (- 200 UGBTA), ainsi que dans une moindre mesure des cheptels de lapins (- 100 UGBTA) et de porcins (- 100 UGBTA). Là encore, les baisses d'effectifs concernent surtout les structures de moins de 6 ha de canne.

Au vu des évolutions qui marquent ce type « canne et productions animales » pendant la dernière décennie, la production de canne est de plus en plus associée à des ateliers porcins ou avicoles.

## Les exploitations « canne mixtes » plus impactées

Les exploitations « canne mixtes » associent diverses productions végétales et animales à la canne. Ce type de structure a aussi fortement diminué en dix ans. On en recense 400 environ en 2020 contre près de 800 dix années plus tôt (- 50 %).

La variation la plus importante concerne la culture de canne qui a diminué de 2 100 ha. Alors qu'elle représente 2 800 ha en 2020, elle se situait à 4 900 ha en 2010 (- 43 %). La baisse des surfaces fourragères (- 150 ha) et des cultures maraîchères (- 100 ha) est moins importante. Ces changements impactent principalement les exploitations en dessous de 16 ha de canne.

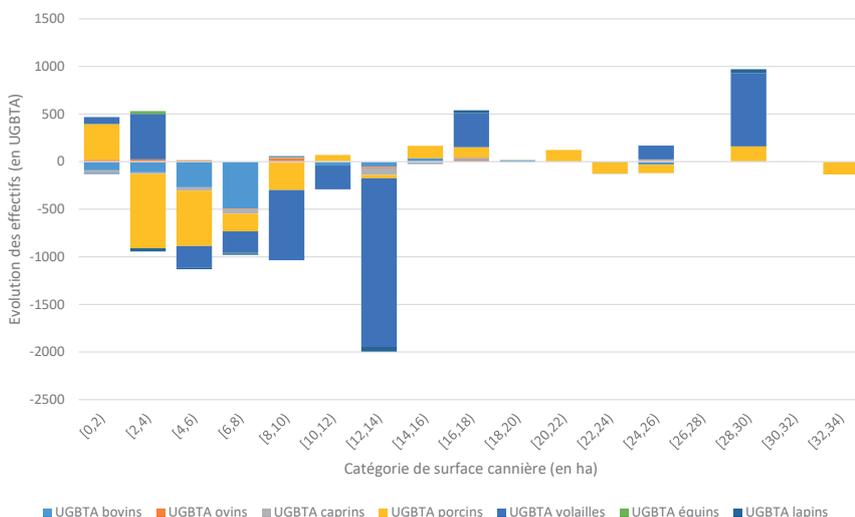
La diminution des effectifs d'animaux est aussi très marquée avec une baisse globale de 3 000 UGBTA (voir Figure 5). Cette dernière concerne surtout les élevages de porcs (- 1 200 UGBTA) mais aussi de volailles (- 1 000 UGBTA) ou de bovins (- 900 UGBTA).

Quel que soit le type d'exploitation ayant de la canne, on observe une réduction des effectifs bovins et des cultures fourragères associées.

**Figure 5**

**Type « canne mixtes » : forte régression des effectifs animaux**

Evolution des effectifs animaux entre les recensements agricoles 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

## En bref...

Sur la base des données des recensements agricoles 2010 et 2020, ce document présente la **première étape d'établissement d'une typologie** des exploitations ayant de la canne à La Réunion. Elle montre une spécialisation progressive des structures sur les dix dernières années, ainsi qu'une diminution notable des plus petites d'entre elles.

Il apparaît utile de travailler sur des **regroupements plus pertinents**. En premier lieu, il pourrait être intéressant de préciser les types déjà utilisés. Par exemple, ne peut-on considérer qu'une exploitation de type « canne et productions animales », avec un nombre limité d'animaux, est plutôt du type « 100 % canne » ? A partir de quel seuil ?

Enfin, les croisements avec d'autres variables pourraient aussi permettre de préciser l'image de la filière canne. Il s'agirait d'introduire des secteurs géographiques définis selon les pratiques des planteurs ou d'intégrer des éléments sur les modalités de récolte.

**Figure 6**  
Comparaison des types d'exploitations ayant de la canne entre les recensements agricoles 2010 et 2020

	2010	2020
<b>Exploitations « 100 % canne »</b>		
Nombre d'exploitations	1 347	1 281
Surface en canne	10 328 ha	10 629 ha
<i>dont « Non irriguée »</i>		
Nombre d'exploitations	984	905
Surface en canne	7 899 ha	8 131 ha
<i>dont « Partiellement irriguée »</i>		
Nombre d'exploitations	116	106
Surface en canne	946 ha	1 088 ha
<i>dont « Complètement irriguée »</i>		
Nombre d'exploitations	247	270
Surface en canne	1 483 ha	1 410 ha
<b>Exploitations « canne et autres productions végétales »</b>		
Nombre d'exploitations	734	743
Surface en canne	5 210 ha	6 013 ha
Surface Agricole Utilisée	6 387 ha	7 185 ha
<b>Exploitations « canne et productions animales »</b>		
Nombre d'exploitations	622	291
Surface en canne	3 918 ha	2 000 ha
Effectifs animaux	4 982 UGBTA*	5 018 UGBTA*
<b>Exploitations « canne mixtes »</b>		
Nombre d'exploitations	770	403
Surface en canne	4 880 ha	2 751 ha
Surface Agricole Utilisée	6 497 ha	3 996 ha
Effectifs animaux	13 203 UGBTA*	9 997 UGBTA*

\*Voir Définitions

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

## Définitions

Une **typologie des systèmes d'exploitation** est une représentation de la diversité de ces systèmes reposant sur la distinction entre types d'exploitation à partir de critères discriminants. L'élaboration d'une typologie vise à avoir des individus dans un même groupe qui se ressemblent le plus possible et des individus dans des groupes différents qui se démarquent le plus possible.

La **Surface Agricole Utilisée (SAU)** comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Une **unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** est une unité utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. L'UGBTA compare les animaux selon leur consommation totale, en herbe, en fourrages et en concentrés.

Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Economique  
Parc de la Providence  
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI  
Rédacteur en chef : Claude WILMES  
Rédacteur : Lionel LEVET  
Composition : Lionel LEVET  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 0246-1803  
© Agreste 2023